

À la une

Codifier pour autonomiser : la proposition de Code de l'arbitrage

étude par Lilian LARRIBÈRE

Le 20 mars 2025, le groupe de travail sur la réforme du droit français de l'arbitrage a remis son rapport au garde des Sceaux. Proposant un Code de l'arbitrage, il vise essentiellement à garantir institutionnellement l'autonomie de l'arbitrage et l'autarcie systémique du droit de l'arbitrage.



Actualité

Présence systématique d'un avocat au côté de l'enfant en assistance éducative : la profession reste mobilisée

focus

« Le pôle "Cold cases" sera peut-être d'ici quelques années un exemple européen »

entretien avec Benjamin DEPARIS

Jurisprudence

Enfin un droit à suppression de propos anonymes sur internet ?

note par Basile ADER
sous Cass. 1^{re} civ., 26 févr. 2025

La saisie attribution, l'opposition et l'excès de pouvoir du juge

note par Philippe CASSON
sous Cass. 2^e civ., 6 mars 2025

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Agrégée des facultés de droit, directrice du département Droit de l'École de droit de Sciences Po Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Corinne BLÉRY, Matthieu BRUEDER, Thibault GOUJON-BETHAN, Thomas Habu GROUD, Florence GUERRE, Marilyn GUEZ, Harold HERMAN, Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Dimitri LECAT, Lucie MAYER, Vincent ORIF, Martin PLISSONNIER et Alexandre VICTOROFF





**Vient de
Paraître**

“Chroniques de sept procès exceptionnels”

en vente sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : [@LextensoAvocat](https://twitter.com/LextensoAvocat)

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr


Actualité

- GPL476c4 ■ Présence systématique d'un avocat au côté de l'enfant en assistance éducative : la profession reste mobilisée 3
- GPL476i4 ■ PPL Narcotraffic : les grandes manoeuvres ont commencé dans les futures prisons de haute sécurité 5
- GPL476i7 ■ « Le pôle "Cold cases" sera peut-être d'ici quelques années un exemple européen » entretien avec Benjamin DEPARIS 7
- GPL476i3 ■ Les voies d'exécution, le juge et l'avocat libres propos par Jean-Michel HOCQUARD 9

Doctrine

- GPL476i1 ■ Codifier pour autonomiser : la proposition de Code de l'arbitrage étude par Lilian LARRIBÈRE 12

Jurisprudence

- GPL476d3 ■ Enfin un droit à suppression de propos anonymes sur internet ? note par Basile ADER sous Cass. 1^{re} civ., 26 févr. 2025 17
- GPL475v9 ■ La saisie attribution, l'opposition et l'excès de pouvoir du juge note par Philippe CASSON sous Cass. 2^e civ., 6 mars 2025 20
- GPL475p7 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 22
- GPL475o1 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL475p5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Catherine BERLAUD 29
- GPL475m7 ■ Chronique de jurisprudence de droit des sûretés par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL475m7> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL476d1 ■ Caroline Laveissière, bâtonnière du barreau de Bordeaux 30

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

31

Sous la responsabilité scientifique de
Soraya AMRANI-MEKKI

Le numéro de la *Gazette du Palais* du 22 avril 2025
sera un hors-série consacré
aux 21^{es} États généraux du droit de la famille et du patrimoine